MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

Rubrique : Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique : Demande d'autorisation de construire
Date de publication : KABVS 20.11.2026
Visible par le public jusqu´au : 20.11.2029
Numéro de publication : BA-VS05-0000025017
Entité de publication :
Commune de Grimisuat, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat

Demande d'autorisation de construire – Construction de 3 villas de 2 logements, Grimisuat

Titre du projet de construction
Construction de 3 villas de 2 logements

No pour consultation eConstruction
b93d3ff5

Requérant(e)s et auteur(e) de plans
Raphael Hilan

Auteur(e) de plans - Entreprise
HILAN architecture sàrl

Parcelle(s)
Parcelles 2014 et 3079, No Folio 18, Lieu-dit Champs Devant

Coordonnées
2'595'025 1'121'849

Propriétaire(s)
Lucia Jacqueline et Pierre Joseph MUDRY

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone d'habitat individuel H30

Moyen de droit / Consultation
Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction et auprès de l'administration communale, au 1er étage, guichet no 6, les jours ouvrables. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à Administration communale, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La Commune vous rend attentifs aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Grimisuat
Place Mgr Gabriel Balet 1
1971 Grimisuat

Délai de mise à disposition
Expiration du délai : 21.12.2026